

## EDITORIAL

### *De l'exercice de la démocratie politique...*

**C**onstat d'évidence, nous sommes en période électorale ; chaque citoyen est appelé à exercer son droit d'expression par un vote.

C'est le moment qui lui est donné, dans le régime démocratique représentatif qui est le nôtre, pour indiquer ses choix, faire valoir ses options. Ce droit est aussi un devoir car, en désignant ses représentants, il engage les décisions qui seront prises dans les différents domaines de la vie publique et permettra d'exercer une vigilance républicaine sur les décisions qui seront prises en son nom.

La Fédération Générale des associations départementales des Pupilles de l'Enseignement Public n'est pas restée silencieuse.

Un courrier a été transmis à chacun des candidats à la Présidence de la République ; nous ferons de même pour les candidats à la députation dans le département en les interrogeant sur 3 questions pour nous essentielles :

Quel partage des ressources, quel équilibre entre revenus du travail et du capital, quelle « sécurité sociale », vont garantir l'égalité et mettre en œuvre la fraternité ?

L'égalité devant le service public est, de fait, gravement mise en cause, quelles sont vos propositions pour y remédier ?

Quelles finalités et quelles responsabilités assignerez-vous à l'Éducation Nationale au-delà de la seule performance scolaire individuelle et quelle place accorderez-vous aux associations complémentaires de l'enseignement public dans ce cadre ?

Nous serons attentifs à leurs réponses.

### *... à celui de la démocratie associative*

**L**es membres de l'association départementale sont conviés à exercer également leur pouvoir démocratique lors de l'assemblée générale qui se déroulera le 30 mai.

(Suite page 2)

## SOMMAIRE

- 1-Éditorial
- 2- Regroupement fédéral de Bourges
- 3-Avez-vous vu Fougères?  
  
La structure multi-services de Fougères a désormais un nom
- 4-Invitation à l'Assemblée Générale

(Suite de la page 1)

Les membres du Conseil d'Administration rendront compte alors de leur mandat ; il appartiendra aux adhérents de se prononcer au vu des différents rapports d'activités qui leur seront présentés, de préciser les orientations qu'ils souhaitent pour l'année 2008 et de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration pour le tiers renouvelable.

La tenue de l'assemblée générale constitue un moment important dans la vie associative parce que c'est le lieu naturel d'expression de ses adhérents qui peuvent y manifester leurs attentes, indiquer les impulsions qu'ils souhaitent pour l'avenir, trouver les raisons de leur engagement.

C'est aussi une occasion donnée aux adhérents de se retrouver autour d'un projet commun, de partager un certain nombre de valeurs. C'est enfin accueillir nos différents interlocuteurs et les inviter à un échange sur ce qui fonde notre vie associative.

Les membres du bureau ont fait en sorte que cette assemblée générale soit de bonne tenue, dans la lignée des précédentes. Aux adhérents, par leur présence nombreuse, de répondre à nos attentes et de manifester ainsi leur volonté de porter loin les valeurs et les actions de l'ADPEP 35.

*Jean-Marie PICHON,  
Président.*

## **LE REGROUPEMENT FÉDÉRAL DES 13 ET 14 ET 15 MARS À BOURGES.**

**C**haque année la Fédération Générale des ADPEP réunit ses présidents et ses permanents de toute la France. Le but de ces journées au-delà des réflexions menées est de créer du lien entre les personnes; elles sont fédératrices et développent le sentiment d'appartenance.

Notre Président, Joël Balavoine, résistant les PEP d'aujourd'hui dans l'histoire a rappelé que notre mouvement n'est vraiment fédérateur que depuis une quinzaine d'année. Ceci peut expliquer que l'organisation de son Sièges pas encore totalement satisfaisante (peu d'outils fédéraux). La très grande hétérogénéité des associations départementales est un problème pour avancer ensemble.

Le contexte évolue, nous devons nous inscrire dans les dynamiques des territoires. Il a insisté sur les effets de la décentralisation, sur l'effritement de la notion de service public face

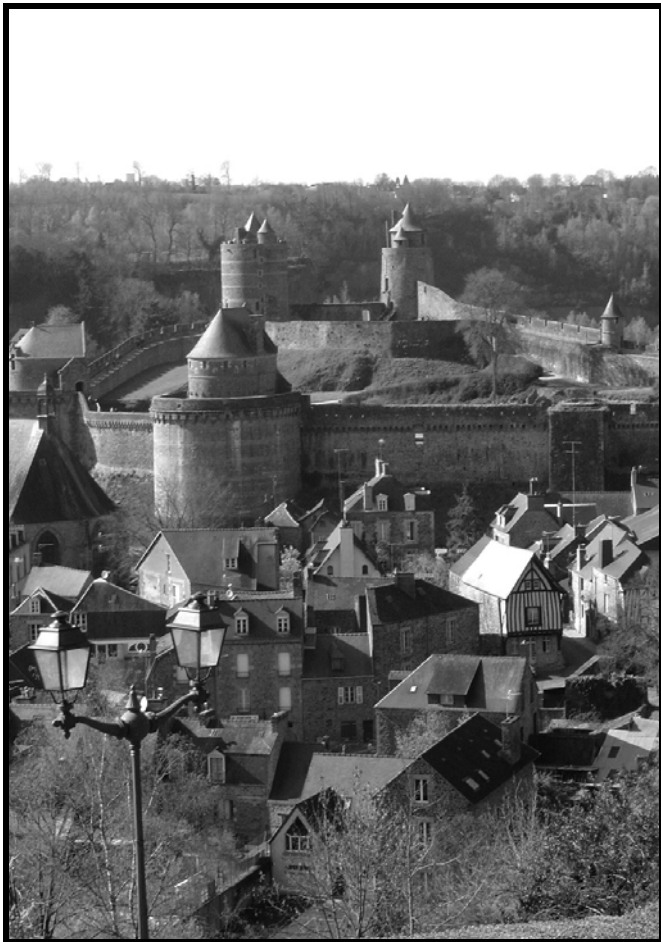
au développement du secteur marchand. Le rôle de l'Etat se réduit ; les Régions s'organisent avec leur propre culture ce qui entraîne une grande disparité des interlocuteurs et des réponses.

Il a illustré ses propos par l'évolution du lien avec l'Education nationale. Aujourd'hui le principe des détachements n'est acquis que pour trois ans, et que dire de ce ministère qui nous demande d'inscrire nos activités dans les programmes de performances ?

Après ce discours, deux thèmes ont constitué le fil rouge de ces journées : le rôle des permanents dans les associations départementales, et la coopération au sein des Unions Régionales.

*Philippe LECROC  
Directeur général*

**Ce bulletin est celui de tous les adhérents .  
Merci à chacun de sa contribution**



## **AVEZ - VOUS VU FOUGERES ?**

« Figurez-vous une cuiller. La cuiller c'est le château ; le manche, c'est la ville. Sur le château rongé de verdure, mettez sept tours, toutes diverses de forme, de hauteur et d'époque ; sur le manche de ma cuiller, entassez une complication inextricable de tours, de tourelles, de vieux murs féodaux chargés de vieilles chaumières, de pignons dentelés, de toits aigus, de croisées de pierre, de balcons à jour, de mâchicoulis, de jardins et de terrasses ; attachez ce château à cette ville et posez-le tout en pente et de travers dans une des plus vertes et des plus profondes vallées qu'il y ait. Coupez-le tout avec les eaux vives et étroites du Nançon sur lequel jappent nuit et jour quatre ou cinq moulins à eau. Faites fumer les toits, chanter les filles, crier les enfants, éclater les enclumes... Vous avez FOUGERES »

*Victor HUGO*

## **LA STRUCTURE MULTISERVICES DE FOUGÈRES A DÉSORMAIS UN NOM.**

**L**a Structure multiservices de Fougères se met en place petit à petit. Un appartement est loué, 1 rue des bleuets, pour héberger la direction, le personnel administratif et l'équipe éducative. Les recrutements se font progressivement au fur et à mesure du développement de l'activité. A ce jour, le chef de service éducatif, deux éducatrices, la psychologue, le secrétaire comptable ont pris leur fonction, et des familles d'accueil s'intéressent à notre projet.

Le 4 avril nous accueillons la première jeune dans la structure.

Nous recherchons un pavillon à louer provisoirement pour commencer notre accueil en internat. La Mairie de Fougères nous attribue un terrain sur lequel nous construirons l'établissement. Des contacts sont établis avec la SA Les Foyers pour dessiner un projet architectural adapté.

Nos autorités de contrôle, le Conseil général et la Protection judiciaire de la jeunesse, ont attendu pour déclarer l'établissement que l'ADPEP 35 lui ait attribué un nom.

Le 28 mars de cette année le Conseil d'administration a donc choisi, entre six noms proposés, d'appeler cette nouvelle structure la «Maison du Couesnon».

Par ce choix, nous souhaitons dire ce que sera l'établissement, avec toute la symbolique que nous attachons à une maison (protection, chaleur, réconfort, relations partagées, éducation...) et avec une mention l'inscrivant dans un territoire (Le Couesnon coule au pied du terrain où nous construirons).

Nous ne sommes qu'au début d'une histoire.

*Philippe LECROC*  
*Directeur général*

**Victor HUGO, Alphonse de LAMARTINE, Jean GUEHENNO  
vous convient à**

**l'Assemblée Générale de l'Association Départementale des «PEP»**

**MERCREDI 30 MAI 2007 À PARTIR DE 9 HEURES**

**AU COLLÈGE PUBLIC « THERESE PIERRE » À FOUGERES**



**A l'issue des travaux nous pourrons nous rendre à l'emplacement du nouveau site «Maison du Couesnon» et nous déjeunerons vers 13 heures au restaurant du Parc à LECOUSSE.**

**De 15 heures à 17 heures, une visite guidée de FOUGERES vous sera proposée. **Vous découvrirez FOUGERES du haut de son clocher, visite suivie d'une promenade commentée dans la vieille ville.****

**.....A FOUGERES.....on est comme ça....**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES  
PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE**

Centre Alain Savary 4 Bd Volclair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2

Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.66 - mél. [adpep35@alfainfo.net](mailto:adpep35@alfainfo.net)

**Site internet: <http://www.pep35.org>**

*Directeur de publication: Jean-Marie PICHON*